

**JARDINAGE AU NATUREL**

Déjà appliquée aux collectivités territoriales depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi Labbée s'étend aujourd'hui également aux particuliers. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les jardiniers amateurs ne peuvent plus utiliser ni détenir de produits phytosanitaires de synthèse. Les produits de biocontrôle, les produits utilisables en agriculture biologique et les produits à faible risques, portants la mention « EAJ » Emploi Autorisé dans les Jardins, restent néanmoins autorisés. Suite à cette évolution réglementaire, de nombreuses recettes « maison » circulent, aussi bien sur Internet que par le bouche à oreilles. A base d'ingrédients classiques et souvent naturels tels que le sel, l'huile ou encore du bicarbonate de soude, ces préparations n'en sont pas moins néfastes pour l'environnement. Ces préparations, même préparés à partir d'ingrédients d'origine naturelle, peuvent être néfastes pour l'environnement. Il s'agit dans ce cas de « détournement d'usage » car ces produits ne sont pas homologués en tant que produit phytosanitaire.

Un certain nombre de déchetteries est habilité à recevoir les produits phytosanitaires et sont référencées sur le site : <http://ecodds.com/particulier/ou-deposer-vos-dechets-chimiques/>. Par ailleurs, des collectes temporaires sont organisées par certaines jardinerie et enseignes de bricolage. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des enseignes proches de chez vous. Il existe nombreuses astuces telles que le compost ou le broyat de branches. Retrouvez la documentation sur [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr).

**RECRUTEMENT SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES**

L'effectif du corps de sapeurs-pompiers de Wingen est très réduit depuis plusieurs années. Si la situation persiste le corps sera dissout. Lors d'une réunion au centre de secours de Lembach, en présence d'un responsable du SDIS et des responsables de la municipalité et du corps de sapeurs-pompiers de Climbach et de Wingen, a été envisagée la possibilité de réunir les corps de Climbach et Wingen, mais ce regroupement n'est pas conforme aux règles du SDIS.

Toute personne, femme et homme, qui aimerait avoir des informations sur les missions du sapeur-pompier est priée de se signaler au secrétariat de la mairie de Wingen. Une réunion avec des responsables du SDIS aura lieu au courant du mois de juin avec les personnes intéressées.

**NIDS D'INSECTES**

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2019, toutes les interventions du SDIS pour destruction de nids d'hyménoptères (guêpes, frelons...) feront, à l'instar des interventions pour inondations et épuisement de locaux, pour brancardage (hors urgence vitale), alarmes intempestives ou déblocage d'ascenseurs, l'objet d'une demande de participation financière auprès du redevable, qu'il s'agisse de particuliers, de structures privées ou publiques. Ce service est fixé à 50€ et à 80€ en cas d'envoi de moyens spécialisés (échelle aérienne).

**CONCOURS JARDINER POUR LA BIODIVERSITE**

Vous êtes jardinier dans les Vosges du Nord ou le Pfälzerwald ? Votre jardin est un écrin, un paradis de nature ... Qu'en pensent la flore et la faune locales ? Pour en avoir le cœur net, participez ! Inscrivez-vous jusqu'au 15 mai 2019 sur : <https://www.pfaelzerwald.de/concours-wettbewerb-2019-formular-2/>

Vos jardins peuvent être des paradis pour la flore et la faune sauvage. Le programme « Jardiner pour la biodiversité » met en valeur et accompagne les habitants qui font de la place pour la nature dans nos villes, nos villages et nos jardins. N'hésitez pas, vous aussi, à vous engager dans cette voie ! A la clef : des prix sur la thématique du jardin (brouettes, ouvrage de jardinages, stages, arbres...), mais surtout la garantie de rencontrer d'autres jardiniers passionnés et de faire grandir le réseau des jardiniers à forte biodiversité ajoutée ! Pour toutes informations, contactez le Parc naturel des Vosges du Nord au +33(0)3 88 01 49 59 ou le Naturpark Pfälzerwald au +49 6325 95520.

**ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION « LES AMIS DE L'EGLISE »**

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale constitutive de l'association « les Amis de l'Eglise de Wingen » qui aura lieu le mercredi 5 juin à 20h à la mairie.

Le Maire